

## **Résolution 774**

### **Sécurité et tradition : non à la dissolution du Bataillon de carabiniers 14, fleuron genevois de l'armée suisse**

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève  
considérant :

- qu'une vaste réforme de l'armée, dénommée « Développement de l'armée » (DEVA), est en cours ;
- que l'une des dimensions principales de la réforme consiste à fixer l'effectif réglementaire à 100 000 militaires, contre près du double aujourd'hui ;
- que, selon le Conseil fédéral, 72 bataillons et groupes doivent être dissous pour atteindre cet objectif, dont 20 formations actives ;
- qu'il est prévu notamment que le Bataillon de carabiniers 14, dernier corps de troupe genevois, soit dissous ;
- que ce bataillon, par son histoire notamment – ses origines remontent au Général Guillaume-Henri Dufour –, revêt une importance considérable pour Genève ;
- que le Conseil fédéral a transmis Message et projets d'actes à l'Assemblée fédérale le 3 septembre 2014,

invite le Conseil d'Etat

à tout mettre en œuvre auprès des autorités fédérales pour obtenir le maintien du Bataillon de carabiniers 14.